

Appel à résidence

EXPOSITION DE RENTRÉE 2K26

Le Vecteur, depuis son implantation en Ville Basse à Charleroi en novembre 2008, défend une programmation pluridisciplinaire au sein d'une plateforme unique en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Au Vecteur, les disciplines et les pratiques se croisent autour de partenariats aux formes variées. Des expositions et des concerts focalisés sur la jeune création, des ateliers et des projections ciné constituent une majeure partie de sa programmation. Au-delà de la diffusion pure, le Vecteur s'attelle à une ouverture à un public toujours plus large et à un soutien aux formes de créations singulières. Le projet dispose également du Rayon, sa bibliothèque, proposant une sélection d'ouvrages axée arts et maisons d'édition indépendantes.





La résidence → Le volet arts visuels représente une partie de la programmation du Vecteur. À l'image de ce que nous développons dans les autres champs artistiques (musique, littérature, etc.), nous sélectionnons des artistes selon des critères d'ouverture, de curiosité envers les réalités contemporaines et d'engagement affirmé.

Nous ne limitons pas le champ des pratiques: sculpture, peinture, photographie, sérigraphie, gravure, installation, vidéo, performance, etc. Sentez-vous libres de candidater.

L'exposition issue de cette résidence aura lieu au V2, notre galerie d'exposition. **Pour cet appel, aucune thématique n'est imposée aux projets mais le travail de l'édition et de l'image imprimée est un plus.**

Il est toutefois important de bien comprendre le contexte dans lequel vous candidatez et ce que cela implique: votre présence à Charleroi et au Vecteur pourra naturellement influencer vos idées et vos recherches.

La résidence se déroulera durant le mois d'août 2026, avec un vernissage et une exposition du **21 août au 11 septembre**.

La résidence proposée gravitera autour de différentes étapes de travail, de création, d'animation et de diffusion. Voici ce qui attend le·la ou les futur·e(s) résident·e(s):

- Une exposition
- Un atelier créatif
- Un plan de communication

L'exposition → Les œuvres réalisées lors de cette résidence à Charleroi seront exposées au V2 – espace de résidence, d'expérimentation et d'exposition du Vecteur – en suite directe à la résidence. Cette exposition sera partiellement ou intégralement constituée de nouvelles créations réalisées en résidence. Si y intégrer des œuvres déjà exposées reste possible, elle devra cependant faire l'objet d'une scénographie inédite et adaptée au V2. À l'image du Vecteur, les résident·es pourront, s'ils le souhaitent, croiser plusieurs approches, formes et disciplines.

Au décrochage, une des œuvres réalisées à Charleroi restera au Vecteur. Les œuvres exposées pourront être vendues et une commission de 20% sera perçue par le Vecteur. Enfin, la création d'un multiple à distribuer ou vendre à prix libre ou démocratique au public sera également demandée pour être présenté durant le temps de l'exposition. Cela peut prendre la forme d'une édition, d'impressions sérigraphiées ou risographiées, d'un tote bag, d'un t-shirt,...

L'atelier → Le·la ou les artiste(s) accueilli·e·s animera/ront un atelier créatif initiant les participant·es à une des approches et techniques artistiques abordées lors de la résidence au Vecteur. Le choix de la tranche d'âge (enfant ou adulte) et du (scolaire ou grand public), est laissé aux résident·e(s) ainsi que le thème de l'atelier et la pratique abordée. Cet animation se déroulera au Vecteur ou hors les murs, durant la résidence ou le lendemain du vernissage, et sera ouvert à au moins 10 participant·es.

La communication → Durant cette résidence, le·la ou les artiste(s) s'engagent à fournir un visuel et un texte de présentation de leur travail afin de pouvoir communiquer sur l'exposition à venir. Une vidéo¹ et des photos pourront être produites par l'équipe du Vecteur dans le but de documenter le travail en cours de résidence et l'exposition une fois montée. Un podcast² pourra être enregistré en fin de résidence et une playlist pourra par ailleurs être demandée. Un appareil photo jetable sera également transmis afin de garder une trace du temps de résidence. Ces photos seront conservées pour consultation au Rayon et pourront être utilisées pour les supports de communication du Vecteur.

Enfin, en termes de médiation, un dossier pédagogique sera réalisé par l'équipe du Vecteur en collaboration avec le·la ou les artiste(s) à destination du jeune public.

Un logement et un espace de travail → Les espaces de résidence sont situés au Vecteur, en Ville Basse à Charleroi, à la rue de Marcinelle. En ses murs, le bâtiment compte une dizaine de bureaux mis à la disposition de différents partenaires, dont actuellement Amplo, Financité, Présence et Action Culturelles et Silenzio. En termes d'espaces de diffusion, la structure comporte un hall d'accueil, une salle de spectacle polyvalente, une bibliothèque (le Rayon), une galerie d'exposition (le V2) et un bar où se déroulent des concerts, des rencontres littéraires et cinématographiques, des présentations d'ouvrages, des workshops créatifs, des séances d'information, des projections, des tables d'hôtes, des performances ou encore des vernis-sages.

Outre ces infrastructures, le bâtiment comprend également un appartement avec chambres, sanitaires et cuisine qui sera mis à disposition durant la

résidence. Un espace de travail privé et sécurisé sera également disponible. Une aide technique et humaine pourra être apportée, si besoin, durant le temps de résidence et de montage de l'exposition.

Un budget → En termes de budget, le Vecteur dédiera une enveloppe de 2500€ facturée à l'ASBL Orbitale en amont de la résidence. Cette enveloppe couvrira :

- Les frais de production portant sur la réalisation de l'exposition (matériaux, achats et locations, outillage...)
- Les frais de séjour (déplacements, alimentation...)
- Les contrats de prestation rémunérateurs pour le·la ou les artiste(s)

Les frais suivants seront pris en charge par l'ASBL hors enveloppe :

- La communication web/papier/postale portant sur l'exposition et la résidence
- Les permanences d'exposition
- L'acquisition du matériel pour l'animation
- Les éventuels droits de diffusion cinématographique
- Les charges (eau, gaz, électricité) consommées lors du séjour

Planning → Août et septembre : vernissage **le 21 août** (pour la Rentrée 2K26 du Vecteur) et fin de l'exposition **le 11 septembre**. La résidence est d'une durée de maximum 4 semaines en amont du vernissage (entre **le 27 juillet et le 21 août**). L'exposition est ensuite accessible au public durant 3 semaines. Votre candidature porte sur les périodes citées ci-dessus. La période choisie est à convenir ensemble. Les dates sont variables de quelques jours.

Démarche → Accompagnés d'une note d'intention, les dossiers de candidature seront envoyés par mail au contact mentionné ci-dessous – si nécessaire via un lien Dropbox, Google Drive ou autre (sans pérempton, éviter WeTransfer) avec comme objet de mail 'Appel à résidence 2026'.

Votre dossier de candidature sera constituée d'un dossier de maximum 10 pages au format PDF et couvrant ces différents points :

- Votre identité graphique et plastique
- Votre parcours artistique
- Un projet de résidence comprenant :
 - ¹ la thématique travaillée
 - ² l'intention plastique pressentie
 - ³ le projet d'exposition
- ⁴ une proposition d'atelier avec un public de Charleroi et ses alentours

Ce dossier doit être envoyé au plus tard **le dimanche 12 avril 2026 inclus** à l'attention de Didier Gosset, à l'adresse mail suivante : residence@vecteur.be



Méta-surface | Exposition du Créahmbxl | Septembre 2023 | ©Mattias Launois

Quelques exemples d'expositions passées





«Why Should Our Bodies End at the Skin?» | Exposition collective | Mars 2024 | ©Mattias Launois



Vendu et Une délicieuse apocalypse | Expositions de Jérôme Maillet et Marta Mo | Avril 2025 | ©Tom De Ley



Empreinté | Exposition de Nicolas Buissart | Juin 2025 | ©Mattias Launois



Temple of Fun | Exposition de Jen Crab et Piet du Congo | Septembre 2025 | © Mattias Launois